

Le nouveau fonds de Bpifrance, une aubaine pour démocratiser le capital-investissement auprès des Français

Le lancement par Bpifrance d'un nouveau fonds de capital-investissement à destination des investisseurs particuliers constitue une excellente nouvelle pour démocratiser cette classe d'actifs auprès du grand public. Malgré la crise actuelle, le capital-investissement offre en effet des rendements bien supérieurs aux autres classes d'actifs. Ce nouveau fonds présente donc de nombreuses vertus, dont celle d'investir dans un portefeuille de 1.500 entreprises, et doit ainsi permettre à nos concitoyens d'être des acteurs majeurs du financement de notre économie, de nos entreprises et de nos territoires.

La crise sanitaire que traverse notre pays depuis de long mois a mis sous tension l'ensemble du tissu économique français. Le choc économique qui en résulte est d'une ampleur sans précédent depuis l'après-guerre. Et les nouvelles mesures de restrictions annoncées par le gouvernement pour enrayer la propagation du virus devraient encore plus aggraver la situation de nos entreprises qui, depuis mars 2020, ont déjà payé un lourd tribut à la pandémie de Covid-19 : forte contraction de l'activité et du chiffre d'affaires, pression exacerbée sur la trésorerie et les fonds propres, risque de faillites.

Dans cet environnement fortement dégradé, les pouvoirs publics sont certes à la manoeuvre. Après l'annonce d'un vaste plan de relance de 100 milliards d'euros, début octobre, la banque publique d'investissement (Bpifrance) et le Ministre de l'Economie Bruno Le Maire ont ainsi dévoilé le lancement du FCPR Bpifrance Entreprises 1. Ce Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) porte une ambition majeure : investir dans un vivier d'environ 1.500 PME et start-up (ou jeunes pousses) françaises non-cotées en Bourse. Avec un objectif : orienter l'épargne massivement constituée par les Français depuis le début de la crise sanitaire vers l'économie réelle.

Forte diversification et rendement attractif

Cet élan de patriotisme économique mérite d'être salué à plus d'un titre. Avec un ticket d'entrée fixé à 5.000 euros, ce nouveau produit d'investissement ouvre en effet la voie du « private equity » (ou capital-investissement) au grand public. Une classe d'actifs historiquement réservée aux investisseurs professionnels et institutionnels. Cette démocratisation du capital-investissement constitue donc une excellente nouvelle pour les épargnants. Dans un contexte de forte volatilité des marchés boursiers et d'érosion des taux de rendements des fonds en euros en assurance-vie, le capital-investissement demeure plus que jamais une sérieuse opportunité d'investissement. Malgré la crise, le « private equity » offre toujours des rendements proches ou souvent supérieurs à 10%, soit une performance supérieure à toutes les autres classes d'actifs sur 10 ans, selon les chiffres de l'association France Invest.

Le principal atout de ce nouveau fonds réside surtout dans sa très forte diversification. Il permet en effet d'être exposé à pas moins de 1.500 entreprises ! Rare sont les véhicules d'investissement à offrir une telle possibilité d'investissement. De même, l'objectif de rendement fixé entre 5% et 7% paraît tout à fait réalisable sur la durée de vie du fonds, à savoir un maximum de 7 ans. Toute la question reste cependant de savoir si l'épargnant particulier, traditionnellement habitué à la liquidité offerte par le Livret A ou l'assurance-vie, acceptera de bloquer son argent sur cette période de 7 ans. Mais l'enjeu est ailleurs : ce produit leur démontre qu'en jouant la carte du moyen-long terme, il est

possible d'enregistrer une performance très nettement supérieure à celle du Livret A ou de l'assurance-vie en fonds en euros. Attention toutefois à ne pas prendre ce rendement pour acquis : malgré le soutien des pouvoirs publics, ce fonds ne comporte en effet aucune garantie.

Dernier atout, et non des moindres : le fonds sera accessible à travers une large palette de support d'investissement, à savoir l'assurance-vie, le PEA-PME, les comptes-titres et même le tout nouveau Plan d'Épargne Retraite (PER). Une véritable aubaine donc pour les épargnants désireux de diversifier leurs placements financiers.

Un levier pour donner du sens à son épargne

Si ce produit d'investissement présente des atouts indéniables, l'épargnant devra cependant être vigilant sur un point majeur. Parmi les 1.500 sociétés qui composent le portefeuille du fonds Bpifrance Entreprises 1, un tiers des entreprises ciblées sera des start-up ou des entreprises en phase d'amorçage. Des entreprises qui relèvent traditionnellement du « capital-risque », un des nombreux segments du capital-investissement. Or, le « capital-risque » constitue la partie du capital-investissement qui dégage les moins bonnes performances financières en France et qui, en outre, comporte le plus de risque pour l'investisseur.

Mais l'essentiel est ailleurs et le patriotisme économique assumé par ce nouveau fonds devrait séduire un large public. A l'heure où les pouvoirs n'ont de cesse d'appeler à la relocalisation de nos entreprises, participer au financement de nos sociétés françaises est en total adéquation avec l'état d'esprit des épargnants qui souhaitent donner davantage de sens à leur épargne et leurs placements financiers. Investir dans les PME permet, d'une certaine manière, de participer à la création d'emplois dans notre pays et de redynamiser nos villes et nos territoires. Pour toutes ces raisons, familiariser et démocratiser le capital-investissement auprès du grand public constitue une excellente nouvelle pour notre économie et pour l'épargne de nos concitoyens.